

<https://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1206>



**- Arrêté du 3 août 2021 fixant
les modalités d'organisation et
la nature des épreuves des
concours de recrutement dans
le corps des personnels de
direction d'établissement
d'enseignement ou de
formation relevant du ministre**

chargé de l'éducation nationale, ainsi que les règles de composition et de fonctionnement du jury de ces concours

- Examens | Concours - Concours de Recrutements de Personnels d'Encadrements - * Personnels de Direction -

NOUVEAU

Date de mise en ligne : dimanche 29 août 2021

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0201 du 29 Août 2021